

Notre société utilise aujourd'hui d'autres techniques et je pense que de la façon dont le gouvernement regroupe ces deux systèmes il détruit celui de la main-d'œuvre. Le système de l'assurance-chômage est réellement informatisé. Le personnel des bureaux de l'assurance-chômage est orienté vers les systèmes. Il pense en termes de systèmes et de cartes perforées. Les gens qui touchent l'assurance-chômage, les chômeurs, ne sont que des cas dont ils doivent s'occuper au cours de leur journée de travail. Cependant, le ministère de la Main-d'œuvre, surtout ces dernières années, a accordé plus d'importance à l'élément humain qu'aux systèmes. Lorsqu'on fusionne deux services, le personnel qualifié de la Commission d'assurance-chômage et celui de la main-d'œuvre, on s'expose inévitablement à des conflits.

● (1550)

Le personnel de la Commission d'assurance-chômage, qui travaille en fonction de systèmes et d'ordinateurs, a la haute main sur les bureaux de main-d'œuvre. L'ironie, c'est que ceux qui devraient s'occuper avant tout des gens sont orientés vers l'informatique. Les pauvres chômeurs qui s'amènent aux centres de main-d'œuvre et s'attendent à y trouver des employés compatissants tombent sur des gens qui ne jurent que par l'informatique. Il est impossible de dire à quel point les centres de placement de la main-d'œuvre se sont déshumanisés depuis deux ans. Les chômeurs qui ont recours à leurs services ont constaté une attitude tout à fait différente à leur endroit depuis le fusionnement de ces deux services. Voilà le premier point.

Le deuxième concerne le personnel des bureaux de placement et ce qui leur est arrivé depuis que le personnel de la Commission d'assurance-chômage a pris le haut du pavé. Le plus ironique, c'est que les fonctionnaires des bureaux de placement, qui étaient compatissants envers les chômeurs, qui étaient sensibles à leurs problèmes, et avaient mis sur pied des programmes de consultation pour être mieux en mesure de répondre à leurs besoins, parce qu'ils ne ramènent pas tout à des systèmes, ont été évincés et traités de la façon la plus machiavélique. On veut leur tête. Songez à la dignité et à l'amour-propre de ces gens.

Prenons l'exemple d'un fonctionnaire de la main-d'œuvre âgé de 55 ans. Il a fait de l'excellent travail pour répondre aux besoins des chômeurs de sa région. Il est humain. Il s'est toujours efforcé de faire preuve de compréhension à l'égard des chômeurs qui viennent au centre de main-d'œuvre. Voici qu'arrive un fringant jeune homme issu de la Commission d'assurance-chômage. Parce qu'il a des accointances haut placées à la Commission, c'est lui qui tient le haut du pavé désormais. Imaginez la situation de ce vieux fonctionnaire de 55 ans qui doit maintenant lutter pour conserver son emploi après l'avoir occupé pendant 10, 15 ou 20 ans. Songez à l'amour-propre blessé de ce fonctionnaire.

Je dis aux députés que le problème du moral dans les centres de main-d'œuvre est plus aigu qu'il ne l'a été depuis des années. Les démissions et les demandes de mutation succèdent à la division de la main-d'œuvre. Ces gens veulent s'en aller parce qu'ils ne peuvent supporter l'atmosphère déshumanisée qui règne maintenant dans les centres de main-d'œuvre.

#### *Assurance-chômage—Loi*

Ils s'en vont plutôt que de subir l'humiliation permanente qui est leur lot avec l'intégration des deux systèmes.

Songez un peu à celui qui doit se battre pour garder son propre poste, en sachant très bien que la description du poste a été remaniée de façon que la personne qui a été choisie va l'emporter et qu'il est le bec dans l'eau. Imaginez un peu dans quel état d'esprit il se trouve! Voilà ce qui se passe dans le système.

On gaspille de l'argent et de la main-d'œuvre et on fait fi de la dignité humaine en menant ces deux systèmes de front sans tenir compte des aspects humains du problème. Nous avons un système de main-d'œuvre et d'assurance-chômage qui est calculé de manière à faciliter la tâche des chefs qui doivent exposer leurs propres employés au choc du fusionnement de ces deux services, ce qui les rend malheureux.

Comme l'a signalé le député de South West Nova, cette motion va être adoptée cet après-midi, mais elle ne fait pas l'affaire du tout, car elle ne répond pas aux besoins des Canadiens; nous regretterons longtemps cette initiative.

**L'hon. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur l'Orateur, s'il n'y a pas d'autres députés qui veulent participer au débat, les députés de notre parti sont disposés à considérer que le débat de troisième lecture est terminé. Nous avons clairement manifesté notre opposition au bill en deuxième lecture, aux séances du comité permanent et à l'étape de la troisième lecture. Nous voulons confirmer cette opposition par un vote négatif. Je signale donc à l'Orateur qui m'a précédé que nous n'appuierons pas le bill, mais que cette mesure sera peut-être adoptée lorsqu'elle sera mise aux voix.

Je le répète, nous voudrions que la motion de troisième lecture soit mise aux voix. Toutefois, les leaders à la Chambre ont convenu que toutes les mises aux voix demandées aujourd'hui seraient reportées à la semaine prochaine, à un jour qui reste encore à fixer. Ceci dit, si Votre Honneur mettait la question aux voix, nous crierions «Non». Il y en a au moins cinq parmi nous qui sont disposés à se lever et à demander un vote nominal. Les autres leaders à la Chambre conviendront avec moi, je crois, que nous sommes prêts à reporter la mise aux voix à la semaine prochaine.

**M. Baker (Nepean-Carleton):** D'accord.

[Français]

**M. Eymard Corbin (Madawaska-Victoria):** Monsieur le président, je voudrais qu'on m'accorde tout simplement 30 secondes, car je ne veux pas retarder les travaux de la Chambre, ni empêcher la mise aux voix de la question. Je voudrais tout simplement dire—ce sera un bref discours—que j'appuie à cent pour cent les propos tenus par le député de South West Nova (M<sup>le</sup> Campbell), et pour autant que nous, les députés des quatre provinces de la région de l'Est, sommes concernés, ce n'est que le haut de la première manche d'une partie de neuf manches. Nous n'entendons pas abandonner notre lutte pour une plus grande équité comme nous l'avons fait par le passé au sujet du régime d'assurance-chômage.

[Traduction]

**M. l'Orateur adjoint:** La Chambre est-elle prête à se prononcer?

**Des voix:** Le vote.